



PRÉFET DES HAUTES- ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point de situation sanitaire

Gap, le 29/01/2021

Avancement de la vaccination dans les Hautes-Alpes

Les chiffres de l'épidémie restent à un niveau notable dans le département des Hautes-Alpes : pour la semaine du 18 au 24 janvier, le taux d'incidence du département des Hautes-Alpes est de **251 pour 100 000 habitants** (contre 264 la semaine précédente) et le taux de positivité est de **8,1 %** (contre 8,3 % la semaine précédente).

Ces indicateurs sont calculés à partir des résultats des tests effectués pour les patients dont le domicile principal se situe dans les Hautes-Alpes.

« La situation sanitaire des Hautes-Alpes affiche, depuis plusieurs semaines, une certaine stabilité, bien que les indicateurs de pilotage diminuent légèrement depuis le début du mois de janvier, sauf pour les personnes âgées de plus de 65 ans où les indicateurs repartent à la hausse », souligne le docteur Guylaine BAGHIONI-LECLERCQ, déléguée départementale de l'Agence régionale de santé PACA.

À ce jour, ce sont **139 personnes qui sont hospitalisées** dans les établissements de santé du département pour la Covid-19, dont 9 sont placées en service de réanimation. Depuis le mois de mars, 247 personnes domiciliées dans les Hautes-Alpes sont décédées de cette maladie.

La vaccination lancée depuis le 6 janvier



Lancée le 6 janvier dans les EHPAD du département, la campagne de vaccination s'est ouverte progressivement à un public plus large (personnes de plus de 75 ans, personnels de santé et sapeurs-pompiers âgés de plus de 50 ans, personnes présentant des pathologies à risque de forme grave de la Covid-19, personnes handicapées en établissements médico-sociaux, etc.).

« Face à la quantité de vaccins disponibles, quatre centres de vaccination grand public ont été ouverts le 18 janvier 2021 avec le concours des maires concernés et des professionnels de santé hospitaliers et libéraux, à Gap, Briançon, Embrun et Laragne-Montéglin », indique Martine CLAVEL, préfète des Hautes-Alpes.

Ainsi, au 27 janvier, **3 410 personnes ont pu être vaccinées** dans le département des Hautes-Alpes. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur affiche actuellement une moyenne d'1,66 personnes vaccinées pour 100 habitants, très proche de la moyenne nationale qui est à 1,63.

Bureau de la communication et de la représentation de l'État

04 92 40 48 10

pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr

Préfecture des Hautes-Alpes

1 / 3

28, rue Saint-Arey
05 011 GAP Cedex

	04 > 10/01/2021	11 > 17/01/2021	18 > 24/01/2021	25 > 27/01/2021	TOTAL
Résidents / Patients	269	234	41	309	853
Professionnels de santé	97	494	370	165	1126
Population + 75 ans	0	0	783	544	1327
Population à haut risque	0	0	50	54	104
TOTAL	366	728	1244	1072	3410

Une nouvelle livraison de vaccins

Comme chaque département, les Hautes-Alpes se sont vu dotées d'un premier stock de vaccins : **4 875 ont été livrés le 5 janvier**. Une livraison de **1 170 vaccins** est arrivée cette semaine. À ce jour il reste donc **2 635 doses** pour assurer :

- les deuxièmes injections des résidents des EHPAD/ USLD et personnels de santé éligibles ;
- les premières et deuxièmes injections :
 - des personnes âgées en résidence autonomie ;
 - des personnes en situation de handicap en foyers d'accueil médicalisés et maisons d'accueil spécialisées ;
 - des patients admis en établissement de soins de suite et de réadaptation spécialisé en gériatrie ;
 - des patients dialysés ;
 - des patients porteurs d'un cancer ;
 - des patients admis en unité spécialisée de géronto-psychiatrie.

Sachant qu'il est indispensable de pouvoir administrer, dans les délais requis, la deuxième injection à toutes les personnes ayant déjà reçues la première injection.

C'est pourquoi, **il n'est pour le moment pas possible de réserver de nouveaux créneaux de vaccination au sein de ces centres**. Toutes les dates disponibles pour une première injection ont déjà été réservées et chaque personne vaccinée en 1^{ère} injection se voit réserver obligatoirement une date pour la seconde injection à environ 28 jours.

Afin de ne pas surcharger les équipes mobilisées, nous vous informons qu'il est **inutile de téléphoner dans les centres de vaccination ou de se rendre directement sur place**. Lorsque des doses supplémentaires seront accessibles, il sera de nouveau possible de prendre directement rendez-vous en ligne sur Santé.fr et via l'application ou le site Internet de la plateforme Doctolib. Pour les personnes ne pouvant utiliser ces outils, le Gouvernement a mis en place un numéro vert national : le 0800 009 110 et un numéro vert régional 0800 73 00 87.

Une mobilisation de tous les acteurs

L'objectif est, dès que les moyens le permettront, d'intensifier la campagne de vaccination. Ce sont au niveau national 500 000 **doses du vaccin Pfizer BioNTech qui seront disponibles chaque semaine**, sous réserve de l'évolution du rythme de fabrication. « *La vaccination de ces tous premiers publics prioritaires va nécessairement prendre plusieurs semaines. Tout le monde ne pourra pas trouver un rendez-vous immédiatement. La production des vaccins déjà autorisés monte en charge et d'autres vaccins pourraient également être autorisés par les autorités sanitaires européennes dans les prochaines semaines* », indiquait le Premier ministre dans sa conférence de presse du 14 janvier.

Bureau de la communication et de la représentation de l'État

04 92 40 48 10

pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr

Préfecture des Hautes-Alpes

En fonction de la disponibilité accrue de vaccins et si leurs propriétés cliniques le permettent, la vaccination pourra s'envisager avec le concours des médecins de ville, des pharmaciens, ou par l'ouverture de nouveaux centres de vaccination sur le département, voire de centres de vaccination mobiles pour répondre au besoin évident de proximité. Il conviendra également de vacciner à domicile toutes les personnes à risques ne pouvant se déplacer.

« Nous ne sommes qu'au début d'un long processus. Il faut faire preuve de patience et de compréhension. La création de vaccins s'est faite en un temps record, mais le monde entier souhaite en bénéficier et nous devons attendre de nouvelles mises sur le marché et de nouvelles livraisons. Je sais que le moment venu les élus, les professionnels de santé et nos propres services seront prêts à monter rapidement en puissance pour la meilleure satisfaction de tous et je les en remercie », assure Martine CLAVEL.

**Bureau de la communication
et de la représentation de l'État**

04 92 40 48 10

pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr

Préfecture des Hautes-Alpes